



# VILLE DE BELLAC - INFORMATIONS PRATIQUES

## NOVEMBRE - DECEMBRE 2020

En attendant le prochain bulletin municipal, qui paraîtra au mois de décembre, vous trouverez ci-dessous des informations utiles au quotidien.



### ACCUEIL A LA MAIRIE – 05 55 68 10 61

Désormais, le service d'accueil de la mairie est ouvert tous les samedis matin de 9H00 à 12H00.

Lundi	}	8h30 – 12h00 13h30 - 17h00
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

L'accueil de la mairie sera fermé les mercredis matin : 18 novembre, les 2, 9, 23 et 30 décembre et les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

### SITE INTERNET



Le nouveau site de la mairie de Bellac sera en ligne dans le courant du mois de novembre. Il sera ensuite mis à jour régulièrement.

<http://www.bellac.fr/>



### AIDE AUX PERSONNES ISOLEES

Le plan de visites aux personnes isolées est activé.

Pour se faire inscrire ou inscrire une personne de votre connaissance :  
CCAS -> 05 55 68 12 57



### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – 05 55 68 12 57

**Permanences à la mairie, tous les mercredis matin de 9H30 à 12H00.**

Pour : les domiciliations et leurs renouvellements, la remise des dossiers de séjours de vacances, de bourses sportives, de MDPH, d'aide au transport...

**Tous les samedis matin de 9H30 à 12H :** La remise des documents et du courrier.



### CONCILIEUR DE JUSTICE

Sur RDV au 05 55 68 10 61

Prochaine permanence le 17 décembre de 9h à 11h 30.



## PHARMACIES DE GARDE

(du vendredi jusqu'au jeudi suivant)

Vendredi 6 novembre : Lamoureux  
 Vendredi 13 novembre : Pailler  
 Vendredi 20 novembre : Chevalier  
 Vendredi 27 novembre : Lamoureux  
 Vendredi 4 décembre : Pailler  
 Vendredi 11 décembre : Chevalier  
 Vendredi 18 décembre : Lamoureux (Jusqu'au 25 décembre inclus)  
 Samedi 26 décembre : Pailler  
 (Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier inclus)



## DON DU SANG

Le prochain don du sang aura lieu mercredi 30 décembre de 15h à 19h au Centre Culturel Municipal.



## RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

### CIRCUIT indicatif

**A partir du lundi** : La Grange Fleurant, Les Palisses, rues du centre bourg, Bel air, Les Prades, Bordessoule, La Garenne, Les Singuelles, Le Moulin des Pères, Le Monteil, Rue du Coq, Thiers, Révolution, Place du Palais.

**A partir du mercredi** : Rue Théodore Bac : (sortir les déchets verts rue Thiers) Gouttepagnon, Le Petit Gouttepagnon, Pommier, La Noisette, Saint-Sauveur, La Dune, Thoveyrat, Géroux, Chapterie et les rues étroites Bellac : Félix Faure, Raspail, Chemin des Rochettes, Frègefond, Jolibert, Gambetta.

Lundi 16 et Mercredi 18 Novembre  
Lundi 23 et Mercredi 25 Novembre

## ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

Toute personne ayant un projet de travaux peut venir s'informer auprès du technicien des Bâtiments de France qui tiendra une permanence mardi 1<sup>er</sup> décembre à 14h30 dans la Salle du Conseil à la Mairie sur RDV au 05 55 68 10 61.



## COVID 19

**Dépistage** : L'HIHL propose la possibilité de se faire dépister pour la COVID-19 sur les sites de Bellac, Magnac-Laval, Le Dorat.

Prendre RDV par téléphone uniquement au 05 55 60 54 09 de 8h45 à 16h00.

Se munir de sa carte vitale, de sa carte mutuelle et de sa carte nationale d'identité.

**Numéro VERT COVID : 0 800 130 000**

**Informations officielles** : Sur les règles à suivre dans le cadre de l'épidémie, vous pouvez consulter :

<http://www.haute-vienne.gouv.fr/Actualites/COVID-19-en-Haute-Vienne>

**Imprimés** : la mairie tient des photocopies des attestations de déplacement à votre disposition.



## DECHETERIES SYDED

Tél : 05 55 12 12 87

### Déchèterie de Nouic

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h,  
le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Déchèterie de Saint-Bonnet-de-Bellac

Du lundi au vendredi : de 14h à 17h,  
le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h



## CAMPAGNE DE STERILISATION

Réalisée par les vétérinaires de la Haute-Vienne du 16 au 28 Novembre

Mâles 40,50€ Femelles 85€



Permanences à la Mairie sur RDV au 3960 le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois.

Si vous souhaitez faire passer des informations dans le bulletin municipal, vous pouvez déposer vos documents à la mairie ou les envoyer à [communication@mairie-bellac.fr](mailto:communication@mairie-bellac.fr)

Personnes référentes :

Émilie Roux, employée municipale chargée de la communication

Alice Maury, conseillère-déléguée à la communication

Adjoint de permanence :

☎ : 05 55 68 11 64

☎ : 06 45 96 43 61

☎ : 06 85 14 41 33